



Eric Blackburn <eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com>

Message de courtoisie

Eric Blackburn <eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com>

11 décembre 2025 à 12:27

À : Marilou [REDACTED]

Cc : Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>, Steve [REDACTED], Eric Blackburn <eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com>

Cci : [REDACTED]

11 décembre 2025

Bonjour Marilou et Steve,

Je vous résume à nouveau la situation, mais vous devez être capables de dépasser votre zone de confort et vos habitudes de pensée pour faire apparaître les faits impensables.

Tout le système politique et ses lois à lequel vous croyez devoir vous soumettre en ce moment (juges, avocats, banquiers, politiciens, policiers, médecins et tout ce qui possède une licence de pratique) est construit et fonctionne sur la base d'une fraude à l'identité en vue de fausses réclamations dans le commerce, point barre. Ce qui explique ce niveau de corruption qui fait la manchette... depuis toujours.

Ceci a été révélé internationalement et nous vivons actuellement les conséquences de cette lutte pour ne pas que ça se sache dans nos chaumières. Évidemment ça nous implique tous car on est pogné dedans, nous y avons consacré nos vies.

En gros, on nous a fait oublier que normalement, t'a pas le droit de taxer un homme ou une femme vivante; mais tu peux taxer une entreprise à leur « **Nom** ».

Et cette fraude a été mise en place bien avant notre naissance partout dans le monde par une élite politico-économique sectaire en utilisant les banques, la monnaie papier, la taxation foncière, l'inflation et le contrôle de l'appareil gouvernemental pour changer le système de lois et ses définitions, ce qui a pourrit nos existences et leur potentiel.

Je suggère de lire cette courte analogie de la « **Fiduciaire du Gouvernement Américain** » « **Anna Von Reitz** » qui le résume également : <https://annavonreitz.com/illusions.pdf>.

Et comme la fraude rend viciée tout ce qu'elle touche, de par la nature des activités de ce qu'est le « **Tribunal administratif du logement Québec** » comme entreprise, tout autant que celles de la « **Régie du Bâtiment du Québec** », aussi connue sous le nom de « **Gouvernement de la province de Québec** » le saviez-vous? ces derniers vont vous laisser y participer pour refiler une augmentation de « **taxes** » sur la base d'un « **contrat vicié** » et d'un « **faux jugement** » dans le commerce.

Et j'utilise ce dossier comme tous les autres pour en faire la démonstration et c'est fait. Ce dossier présente exactement les mêmes caractéristiques et le même thème central problématique, ils ne veulent pas me dire, malgré mes quatre tentatives précédentes bien documentées pour le clarifier (<https://no-thingman.com/politique#tribunal>), qui ils sont et s'ils font affaire avec un homme vivant?

Voilà pourquoi, tel que spécifié et pour les mêmes raisons évoquées, j'ai de nouveau renvoyé le 6 décembre dernier leur correspondance (<https://no-thingman.com/preuve#6decembre>) que vous me dites être leur jugement. Je vous partage ma communication en pièce jointe car le jeu de la preuve est maintenant terminé. Ils ont 30 jours ouvrables suivant réception pour me répondre.

Maintenant, les deux courriels que vous connaissez fonctionnent très bien, mais le dernier utilisé est celui sur mon site web, en lien avec cette démonstration publique qui me permet d'insister davantage sur le fait que c'est l'homme vivant qui vous écrit.

Il ne constitue en rien une forme de consentement à quoique ce soit, pas plus que c'est le cas pour la « **Personne Légale** » qui peut être associée à heryckblack@gmail.com que je lie également à cet envoi courriel pour vous rassurer.

Et comme vous pouvez le constater, le message de courtoisie que vous avez reçu n'était qu'une simple copie de la lettre officielle que je vous ai envoyée par la poste pour insister sur le fait que pour le moment, c'est à vos personnes

réelles que je m'adresse; pour le moment.

Mais désormais, comme je vous l'ai mentionné, vous allez subir la même obligation de rigueur dans nos communications en lien avec le fait de bien s'identifier. Particulièrement pour tout document administratif commercial à portée légale comme ce « **Relevé 31** » que vous avez soulevé. Je vous le répète de nouveau, il faudra me l'expédier par la poste à « **eric blackburn** » pour identifier l'homme vivant; autrement ne vous trompez pas de « **Personne Légale** ».

Mais parlant d'« **Impôts** », observez que je n'ai toujours pas reçu de réponse de l'« **Agence du revenu du Canada** » (<https://no-thingman.com/politique#arc>) portant sur le même sujet. Et qu'en sera-t-il de « **REVENU QUÉBEC** »? En science, que peut-on déduire d'un phénomène qui se répète?

Et pour contribuer davantage à cet éveil à la réalité de ce que je vous raconte, pourquoi pensez-vous que le « **Président Trump** » aux « **États-Unis** » parle actuellement d'éliminer l'« **Impôt sur le revenu** » (<https://www.foxbusiness.com/politics/trump-says-americans-may-soon-pay-no-income-tax-white-house-explores-alternative-revenue-streams>) ou que le Gouverneur Ron De Santis en Floride parle quant à lui d'éliminer la « **Taxe foncière** » (<https://www.foxbusiness.com/politics/desantis-details-phased-approach-eliminate-florida-property-taxes-2026-ballot-requirement>)? Vous croyez que c'est un hasard.

Ils ne veulent simplement pas dire ouvertement que ceci était une fraude commise sur plusieurs générations d'« **américains** » convertis sur papier en « **Citoyens Britanniques** » par l'utilisation des certificats de naissance. Ce qui leur permettait de prétendre que ces derniers ont accepté volontairement d'être au service de la dette du « **Roi** » et de ses « **Taxes** ». Le but étant, comme employés, de contourner leurs contrats de service que l'on appelle la « **Constitution** » qui leur disait de ne pas faire ça, car c'était justement le but de l'« **Indépendance** ». Même chose icitte.

Dites-moi, savez-vous avec quel « **Hydro Québec** » vous faites affaires? J'ai posé la question et j'attends toujours la réponse. De plus, j'ai demandé à cet « **Hydre** » de m'envoyer leur facturation par la poste et ils ne le font pas; il est où le problème? Moi je le sais maintenant, mais aller le lire par vous-mêmes à <https://no-thingman.com/politique#kebec> et portez une attention au montant que je vais leur charger pour avoir fausement utilisé mon « **Nom** » dans le commerce (page 13, spécimen).

Mais je peux à nouveau vous pointer « **Desjardins Assurances** » si vous le voulez (<https://no-thingman.com/politique#fraude>)? Deux personnes différentes portant mon nom et mon adresse, pas de doute et aucune n'est l'homme vivant. Et que font-ils ensuite? Pas de nouvelle, mais je reçois maintenant des courriels d'une agence de recouvrement disant agir en leur nom et qui n'osent toujours pas m'écrire par la poste.

Pourquoi d'après vous? À la place, ils préfèrent utiliser la peur par une technique d'hameçonnage par internet espérant que je leur réponde pour prétendre à mon consentement. Ça vous rappelle quelque chose?

Maintenant, c'est à vous les yeux et les oreilles; mais je vous aurai prévenu, la preuve est formelle et accessible. Et je vous souhaite d'être à mes côtés quand je vais poursuivre ces entités corrompues.

Mais peut-être que vous êtes de ces gens qui ne sont pas capables de reconnaître et d'intégrer honnêtement et objectivement dans leur raisonnement la valeur monétaire de la perte de jouissance associée à un service qui dégénère par manque d'entretien ou usure?

Ce qui parfois, donne lieu à des balcons pourris de plus en plus dangereux, une porte qui ferme mal en hiver, un cabanon extérieur pratiquement inutilisable, une salle de bain en décrépitude depuis plus deux ans, un problème de sonnette qui va affecter la réception du courrier, des problèmes de moisissures dans la salle de bain et sur certaines fenêtres, bref un vieillissement qui va se traduire par des bris de plus en plus fréquents.

Ou de ceux qui lorsqu'ils vont dans une friperie ou un centre de voitures d'occasions s'attendent à payer plus cher et trouvent ça normal parce que c'est de même que ça fonctionne le système?

Peut-être êtes-vous de ceux qui trouvent ça logique d'augmenter les coûts d'un service parce que leur « **Vile** » ou leur « **Assureur** » leur fait exactement le même coup illégal et illégitime?

Peut-être êtes-vous de ceux qui préfèrent continuer à appuyer de telles structures criminelles au lieu de les poursuivre et de les démanteler pour récupérer ce qu'il leur a été taxé?

Peut-être êtes-vous encore de ceux qui croyez que la pandémie et les injections n'étaient pas planifiées? Qu'elles ne visaient pas à modifier notre identité biologique ou numérique en lien avec la fraude qui est en cause ici?

Que le discours des changements climatiques n'est pas davantage une arnaque? Que l'immigration illégale massive ou le « **Wokisme** » n'était pas un agenda politique? Que la « **5G** » ne pose pas de risque pour la santé? Que les pulvérisations atmosphériques (« **chemtrails** ») par des avions ne sont que des élucubrations?

Vous croyez peut-être encore que les gouvernements, leurs institutions, les banques et les médias sont des modèles d'intégrité dans la gestion de la vérité et de l'argent qu'on leur prête?

Que l'histoire et les guerres ne sont pas des jeux de commerce et de pouvoir planifiées pour le contrôle des ressources d'une humanité traitée comme du bétail.

Et peut-être croyez-vous qu'il est très très important et utile d'écrire des livres ou des éditoriaux pour expliquer comment censurer et gérer son « **beau-frère** » « **complotiste** » qui expose la réalité de tous ces sujets dérangeants en les documentant précisément?

Si c'est le cas, vous agissez comme des « **A-gens** » programmés ou payés, incapables de questionner leur réalité.

Sauf que je tenais à vous donner une chance de briser votre endoctrinement si cela vous est possible tout comme je travaille actuellement à briser le mien grâce à ceux qui m'ont donné cette chance.

Sur ces belles paroles,

Excellent temps des fêtes,

Prenez bien soin de vous et de vos enfants,

Janvier sera porteur de bonnes nouvelles.

eric

Le mer. 3 déc. 2025 à 16:04, Marilou [REDACTED] a écrit :

Bonjour Eric,

C'est effectivement nous qui avons déposé la lettre dans ta boîte aux lettres, qui se trouve à l'intérieur de l'immeuble tous les deux sous clé, lors de notre passage le 23 novembre dernier.

Je constate que tu as bien reçu la décision du Tribunal administratif du logement(TAL) concernant le dossier de fixation de loyer.

J'avais aussi envoyé une copie de la communication du TAL et une lettre expliquant les montants que tu nous dois suite à la décision rendue et le nouveau montant de ton loyer au courriel que tu as indiqué dans le bail (heryckblack@gmail.com) qui nous lie et avec lequel tu communiquais avec nous pas plus tard que septembre et octobre 2025. Je constate que tu nous écris d'un autre courriel eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com. Est-ce possible de nous indiquer lequel nous devons utiliser pour les communications ? Je ne voudrais pas envoyer ton relevé 31 ou t'avertir de réparation ou de visite au mauvais courriel.

Je te joins encore une fois une copie de la décision du TAL et une lettre avec détails et les délais pour le remboursement de du montant rétroactif dû. Le nouveau montant de ton loyer est dorénavant de 1108\$.

Je crois comprendre dans ton courriel que tu ne sembles pas avoir l'intention de mettre en application la décision du TAL, mais je te demande encore une fois de bien vouloir acquitter les sommes dues dans les délais et de dorénavant payer le nouveau montant du loyer, ce en quoi nous procéderons à l'ouverture d'un dossier pour non-paiement au Tribunal administratif du logement.

Merci et bonne journée,

Marilou [REDACTED] et Steve [REDACTED]
[REDACTED]

De : Eric Blackburn <eric.blackburn.montreal.ca@gmail.com>

Envoyé : 1 décembre 2025 13:58

À : Marilou [REDACTED]

Objet : Message de courtoisie

1^{er} décembre 2025

Bonjour marilou et steve,

Ceci est un message de courtoisie. Je rappelle aussi que nous nous sommes officiellement rencontrés le 14^e jour de mars 2025 (<https://no-thingman.com/inflation#tribunal>).

Le 20 novembre dernier, j'ai de nouveau reçu dans ma boîte postale une communication en provenance du « **Tribunal administratif du logement Québec** » adressée à « **Éric Blackburn** », une « **Personne Légale** » que je ne connais pas suivant une adresse similaire à la mienne mais typographiquement différente (porter attention au mot « rue »).

Ce tribunal fait pourtant partie des entités gouvernementales qui ont reçu mon avis national et international datant du 12 avril 2025 dont le but était qu'ils s'identifient correctement et qu'il m'identifie comme étant l'homme vivant « **eric blackburn** » pour valider ou contredire la réalité d'une fraude commise à notre égard. À ce chapitre, je vous invite à lire très attentivement ma dernière correspondance envoyée à « **Revenu Québec** » (<https://no-thingman.com/politique#arc>) en date du 28 novembre 2025 en tenant particulièrement compte des annexes et des liens fournis.

Donc pour la 5^e fois, ils ne l'ont pas fait. Il suffisait pourtant de respecter des exigences de base explicitées dans mes renvois de lettre. Le dernier en date étant celui du 6 août (<https://nothingman.com/preuve#2aout>) adressé également à « **Éric Blackburn** ».

Notez que ceux du 24 avril et du 15 juillet concernait des lettres adressées à « **Érick Blackburn** » et que celui du 17 mai (<https://no-thingman.com/preuve#17mai>), plus intéressant encore, à « **Eric Blackburn** », cette « **Fiction Légale** » m'étant associée que je leur ai dit connaître et dont l'adresse se rapproche typographiquement de celle que je leur avais donnée (<https://no-thingman.com/politique#avisnational>).

Ce fait pourrait sembler anecdotique mais c'est tout le contraire. Il expose leur cognition et leur participation à cette fraude révélée internationalement (<https://tasa.americanstatenationals.org/public-law-a1010124-2/>) et dont la réalité à travers ma propre expérience ne fait plus aucun doute (<https://no-thingman.com/politique#fraude>). **Elle utilise le vol de nos identités par la conversion illégitime de nos statuts politiques en vue de fausses réclamations dans le commerce.** Fraude qu'ils ont commise à votre égard d'ailleurs. Évidemment, il faut se rappeler ce qu'on entend par notre « **statut politique** » d'origine.

Notez-le, ils ont été invités à chaque fois à le démentir; c'est-à-dire à écrire à l'« **homme vivant** » que je suis en lui disant si oui ou non ils sont un « **Tribunal Administratif** » agissant pour le compte d'un « **Gouvernement Étranger Incorporé Illégitime** » qui arnaque notre peuple par des impôts et des taxes comme celle foncière de la ville de Montréal, faisant artificiellement augmenter le coût des loyers et celui de l'accès à la propriété pour un service médiocre que j'ai moi-même pu évaluer (<https://no-thingman.com/dossiervdm#grief-docs>); à titre d'exemple.

Je vais donc cette semaine leur renvoyer à nouveau leur lettre en expliquant toute la preuve accumulée, leur donnant cette fois un délai de 30 jours suivant réception pour me répondre convenablement avant que je n'engage les procédures suivant la juridiction et le tribunal approprié qu'il me reste à trouver ou établir, comme pour tous les autres d'ailleurs.

Mais même dans les juridictions commerciales, le vol d'identité dans le but d'en tirer un avantage est un crime contre la personne proscriit. Il est punissable dans certains cas jusqu'à 10 ans de prison pour ce qui est du code criminel de la corporation du « **Gouvernement du Canada** » (Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46), PARTIE X, 402.1

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/>) ou jusqu'à 15 ans dans le cas du « **Code Commercial Uniforme** » (U.C.C.) de sa société parente, la corporation des « **États-Unis** » (18 U.S.C. § 1028, <https://www.law.cornell.edu/uscode/text/18/1028>); sauf erreur de ma part, ce que je vais de toute façon corriger. Mais le problème ici, c'est que ces corporations ont pratiqué elles-mêmes ce crime; il faut donc les dissoudre et les remplacer.

En terminant, j'ai également réceptionné hier dans ma boîte postale une lettre de votre part non affranchie s'adressant au locataire « **Eric Blackburn** » que je n'ai pas ouverte et que je vous renvoie. Si vous croyez que cette dernière a une portée légale et légitime et doit m'être acheminée, je vous invite à le faire en me l'envoyant officiellement par la poste à l'homme vivant « **eric blackburn** » qui en est le gestionnaire.

Mais si tel est le cas, je vous avise alors que les mêmes exigences publiques et les mêmes risques pénaux s'appliqueront désormais à vous en lien avec nos identités respectives et celles que vous souhaitez représenter.

Car si vous cherchez à m'imposer un faux jugement dans le commerce d'un tribunal bidon qui m'invente une dette suivant une fausse identité pour en tirer un gain quelconque ou pour me forcer à payer plus cher un service dont la qualité a diminué parce qu'il n'est pas convenablement entretenu; ceci est de l'extorsion ni plus ni moins et je ne vais pas y céder bien au contraire, car vous allez commettre exactement le même type de fraude que tous ces gouvernements et leurs agences nous ont fait subir sans plus le voir.

Donc plutôt que de devenir leurs agents indirects ou leurs complices par orgueil de ce que vous croyez être la loi qui s'applique, sans avoir validé vous-mêmes les faits exposés; ou par simple avidité, je vous invite à prendre du recul avant d'engager toute action, à observer leur réponse d'ici le début janvier et à vous joindre à moi dans cette quête de vérité, de justice afin de retrouver notre dû à chacun en lien avec toute cette taxation illégale et illégitime qui, une fois que tu as accepté les faits, est évidente.

Et si vous ne l'avez pas encore remarqué, les événements mondiaux actuels sont directement reliés à la révélation de cette fraude sur notre identité parce que le système financier et ses pouvoirs politiques reposent sur cette dernière.

Vous avez le choix de faire semblant de ne pas le voir ou bien le choix d'aider à nous en libérer. Je vous ai documenté le mien pour être certain qu'aucun doute ne subsiste à la fois dans votre cœur et dans votre esprit.

Maintenant, les faits ont raison; il suffit de prouver publiquement là où je n'y ai pas accès.

eric de la famille blackburn



6 décembre 2025_ 5e renvoi_eric blackburn_autographié.pdf
2187K